

l'accompagnant de conditions que nos honorables vis-à-vis immédiats ne pourraient accepter, j'en suis sûr.

Par ailleurs, le chef de la fédération du commonwealth coopératif (M. Coldwell) a déclaré en cette enceinte qu'à moins qu'on ne jette au Canada les bases du socialisme d'Etat lui et ses adhérents ne seraient pas prêts à voter pour la conscription, ni maintenant ni dans un avenir éloigné.

M. COLDWELL: Je n'ai pas parlé de socialisme d'Etat.

L'hon. M. GARDINER: Nous en parlerons. Puis j'ai lu très attentivement le discours du chef de l'opposition (M. Hanson) et je doute sérieusement qu'il voterait en faveur de la conscription immédiate si la Chambre était saisie de la question. J'en parlerai aussi plus tard.

Mais quand j'en viens à ce côté-ci de la Chambre, je n'ai plus de doutes. Le premier ministre a déjà mentionné l'opinion du ministre des Finances (M. Ilsley) et du ministre de la Défense nationale (M. Ralston) et nous avons déjà dans le compte rendu de la Chambre celle du ministre des Munitions et approvisionnements (M. Howe) et la mienne en tant que ministre de l'Agriculture. L'autre jour était consignée aux *Débats*, en termes non équivoques, l'opinion du chef du Gouvernement. Selon lui, la conscription pour le service outre-mer n'est pas pour le présent nécessaire à un effort total.

Cela me donne l'assurance que la grande majorité des honorables députés de ce côté-ci de la Chambre, sinon tous, voteraient contre la conscription si l'on soumettait à la députation la question d'appeler immédiatement les hommes pour servir outre-mer.

Ceci dit, quelqu'un peut-il encore avoir des doutes sur la question de savoir si les honorables députés ont voté le 27 avril en faveur de la conscription immédiate? J'ose prétendre que personne n'en a, qu'il ne s'agissait pas d'un vote sur la conscription immédiate, bien que les circonstances puissent obliger le Gouvernement à la demander tôt ou tard.

Je le répète, le vote donné en Saskatchewan et dans tout le pays ne fut pas un vote en faveur de la conscription immédiate. Je puis assurer mes honorables collègues que, si le vote avait été pris sur cette question, le résultat eût été tout différent, de même que les choses se fussent passées tout autrement en cette enceinte.

Après avoir exposé cela aussi clairement que le temps que j'ai à ma disposition me permet de le faire, je veux maintenant dire quelques mots de l'attitude prise par mes honorables collègues qui ont jusqu'ici pris part à ce

débat. Je commencerai par l'autre bout de la salle et, passant par l'autre côté, je reviendrai finalement à mon vieil ami l'ex-ministre qui siège de ce côté-ci de la Chambre. Je relèverai donc tout d'abord les remarques faites par le chef du groupe du crédit social. A la fin de son discours, il a prononcé des paroles qui, je le crois, exposent clairement son attitude. Le 11 juin, ainsi qu'en fait foi le compte rendu, il a dit:

Le Canada ne peut-il produire assez de lait, de viande, de fruits, de bois, et de combustible? Le Canada ne peut-il former un assez grand nombre de médecins et d'instituteurs pour procurer à ses défenseurs un niveau d'existence raisonnable? Le réponse ne peut être qu'affirmative.

La raison exige qu'il le fasse et qu'il distribue ensuite les marchandises.

Or la réponse n'est pas aussi simple que cela. Il est vrai que nous pouvons produire la plupart des vivres dont le Canada a besoin, mais il n'est pas vrai que nous puissions produire tout ce dont nous avons besoin pour que le peuple canadien puisse avoir le niveau d'existence qu'il désire. Il ne suffit pas simplement de demander à nos gens de produire en abondance tout ce qu'ils pourront et de le distribuer ensuite. Il nous faut distribuer les excédents des articles que nous produisons au Canada afin de pouvoir les échanger contre les excédents de produits des autres pays, contre le caoutchouc, par exemple. Comment pouvons-nous aujourd'hui obtenir du caoutchouc au moyen du simple procédé énoncé par le chef du groupe du crédit social? Longtemps avant de pouvoir jouir de tous les privilèges que nous avons il y a quelques années, il nous faudra vaincre un ennemi qui est aujourd'hui en grande partie maître de cette denrée. Je pourrais citer d'autres exemples, mais je m'en dispenserai.

Le chef des créditistes a cité M. Berle, des Etats-Unis, qui a déclaré, entre autres choses:

Nous aurons à notre disposition les instruments susceptibles de créer une plus grande mesure de justice sans sacrifier aucune de nos libertés essentielles.

Le chef du groupe du crédit social a fait une pause au milieu d'une citation pour dire ce qui suit:

Puis-je m'interrompre et dire que si le Gouvernement institue une politique permettant l'étatisation des industries de ce pays, bien des libertés disparaîtront. Mais il n'est pas nécessaire de suivre une telle ligne de conduite.

En d'autres termes, le chef des créditistes croit que le bien-être de tous les Canadiens se trouverait assuré par la production maximum des denrées que le Canada est en mesure de produire et par l'existence d'un pouvoir d'achat suffisant. Il a poursuivi: "Toutefois, nous nous opposons absolument à l'étatisation de plusieurs choses que d'autres